



2017

OÙ SE Baigner EN LORRAINE ?



DES Baignades SURVEILLÉES, DES EAUX CONTRÔLÉES

La région Grand Est, de par sa diversité géographique, offre de nombreux sites où vous pourrez aller à la rencontre d'une nature préservée et propice aux activités de baignade. Pour vous permettre de trouver un environnement de qualité, l'Agence Régionale de Santé (ARS) surveille la qualité des eaux de baignade.

Chaque été, l'ARS réalise un programme de prélèvements sur chaque zone de baignade. Pour profiter au mieux de vos vacances, voici quelques informations sur la qualité des eaux des sites de baignade du Grand Est.

LE CONTRÔLE DES Baignades

- La qualité de l'eau est contrôlée :
- tous les jours par le gestionnaire de baignade afin de détecter toutes anomalies,
 - toutes les deux semaines au moins par l'Agence Régionale de Santé.

Si les résultats ne sont pas conformes, la baignade est limitée ou interdite. Tous les résultats sont affichés sur les lieux de baignades, consultez-les !

LEUR CLASSEMENT

A la fin de chaque saison estivale, un classement des sites de baignade est établi à partir des résultats d'analyses bactériologiques des quatre dernières années et permet d'apprécier globalement leur état sanitaire.



SOYEZ ATTENTIFS !

PUCE DU CANARD

Afin d'éviter les risques de démangeaisons provoquées par la dermatite du baigneur ou « puce du canard » :

- Prenez une douche après chaque bain et frottez-vous bien avec une serviette.
- Evitez de vous baigner à proximité de végétaux, algues et plantes enracinées.

CYANOBACTÉRIES

L'été, elles peuvent apparaître sous forme d'écume bleue, verte ou rouge à la surface de l'eau et produire des toxines dangereuses pour la santé. Ne vous baignez pas si vous constatez que l'eau a changé de couleur !

GARE AUX TIQUES

Pour vous protéger contre la maladie de Lyme, recherchez la présence de tiques sur la peau et les vêtements. En cas de piqûres, enlever rapidement la tique à l'aide d'un tire-tiques uniquement, et surveillez la zone de piqûres pendant un mois. Consultez un médecin en cas de symptôme.



- Ne pas s'approcher de ces chenilles ou de leurs cocons et surtout ne pas les toucher.
- Ne pas se promener ni se baigner à proximité d'un arbre porteur d'un nid.
- Eviter de vous frotter les yeux en cas d'exposition, prendre une douche et changer d'habits en rentrant.

PENSEZ-Y

Pour tout problème dermatologique, ORL ou gastro entérique, consultez un médecin. Signalez la zone de baignade que vous avez fréquentée ainsi que le jour, l'heure et les activités pratiquées.

QUELQUES CONSEILS

Baignez-vous EN TOUTE SÉCURITÉ



- Choisissez toujours les zones de baignade surveillées (👁️) où l'intervention des équipes de secours est plus rapide. Respectez les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade.
- Surveillez en permanence vos enfants au bord de l'eau et dans l'eau ; équipez-les de brassards adaptés ou d'un maillot de bain à flotteur.
- Ne surestimez pas vos capacités physiques ; en cas de crampe pendant la baignade, placez-vous sur le dos, calmez-vous au maximum, prenez de grandes inspirations et appelez à l'aide.

- Pour éviter tout risque d'accident, ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade et attendez environ 2 heures après un repas copieux avant de vous baigner.
- Entrez progressivement dans l'eau pour éviter toute hydrocution, surtout après une exposition prolongée au soleil ou un effort intense.
- Evitez la baignade dans un plan d'eau pendant et immédiatement après une pluie, le lessivage des sols pouvant dégrader temporairement la qualité sanitaire de l'eau.
- Ne mettez personne à l'eau de force. Ne faites pas boire « la tasse ».

EN CAS D'URGENCE,
alertez les secours au 112 et au 114 pour les personnes sourdes et malentendantes.



PROTÉGEZ-VOUS DU SOLEIL ET DE LA CHALEUR

- Ne vous exposez pas trop longtemps au soleil : recherchez l'ombre, évitez les expositions aux heures les plus chaudes de la journée, entre 12 h et 16 h.
- Utilisez une protection adaptée : crème solaire appliquée régulièrement, chapeau à larges bords, lunettes de soleil, vêtements secs...
- Protégez encore plus votre bébé et vos enfants, offrez-leur de l'ombre et donnez-leur à boire avant qu'ils ne le réclament.
- Faites attention à la prise de certains médicaments avant et pendant les expositions solaires ; pensez également à boire de l'eau régulièrement.

RESPECTEZ QUELQUES RÈGLES D'HYGIÈNE

- Ne jetez pas vos déchets sur le sol (papiers, mégots, restes alimentaires...) et ne les enterrez pas non-plus : utilisez les poubelles.
- Utilisez les sanitaires mis à votre disposition.
- Par mesure d'hygiène, les animaux ne doivent pas fréquenter les plages.
- Pour éviter le risque d'affections dermatologiques, utilisez une serviette pour vous allonger sur le sol et profitez des douches mises à votre disposition.
- Evitez la baignade si vous êtes porteur d'une plaie cutanée.
- Signalez toute présence de déchets dangereux (tessons, seringues...) au poste de secours.

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ GRAND EST
Standard régional : 03 83 39 30 30
www.grand-est.ars.sante.fr
Retrouvez les dernières analyses sur : <http://baignades.sante.gouv.fr>





	Commune	Lieu de baignade	Téléphone	Qualité de l'eau 2016	
MEURTHE & MOSELLE	1 FAVIÈRES	Zone de loisirs - Bassin Aval	03 83 51 63 09	E	☼
	2 PIERRE PERCÉE	Lac de la Plaine	03 29 41 13 04	S	☼
	3 PONT-À-MOUSSON	Base de loisirs du Grand Bleu	03 83 82 83 34 03 83 84 30 90	E	☼
MEUSE	4 BONZÉE	Base de loisirs du Col Vert	03 29 87 31 98	E	☼
	5 CONTRISSON	La Ballastière	03 29 75 60 75	NC	☼
	6 DOULCON	Lac Vert	03 29 80 90 48	B	☼
	7 HEUDICOURT-SOUS-LES COTES	Madine - Plage Heudicourt	03 29 89 32 50	E	☼
	8 NONSARD-LAMARCHE	Madine - Plage Nonsard	03 29 89 32 50	E	☼
	9 VERDUN	Base de loisirs du Pré L'Évêque	03 29 83 44 22	NC	☼
MOSELLE	10 ABRESCHVILLER	Etang de la Forge	03 87 03 74 11 03 87 03 70 32	E	☼
	11 BAERENTHAL	Etang de la Base de plein air du Ramstein	03 87 06 50 73 03 87 06 62 30	E	☼
	12 BITCHE	Etang de Hasselfurth	03 87 96 00 13	E	☼
	13 BURTONCOURT	Camping La Croix du Bois Sacker	03 87 35 74 08 03 87 35 78 17	E	☼
	14 GONDREXANGE	Etang de Gondrexange	03 87 25 96 47	E	☼
	15 HAGONDANGE	Etang de La Ballastière	03 87 71 54 93 03 87 71 50 10	E	☼
	16 HARPRICH	Etang de La Mutche (Morhange Plage)	03 87 86 21 58	E	☼
	17 HAPPELSCHIEDT	Etang d'Happelschiedt	03 87 96 54 24	E	☼
	18 HENRIDORFF	Bassin du terrain de camping du Plan Incliné	03 87 25 30 13	E	☼
	19 HOLVING	Etang de Hirbach	03 87 02 62 16 03 87 09 51 46	E	☼
20 LANGATTE	Etang du Stock	03 87 03 69 90 03 87 03 13 03	E	☼	
21 MITTERSHEIM	Etang de Mittersheim	03 87 07 67 99 03 87 07 67 04	E	☼	
22 PHILIPPSBOURG	Etang de Hanau	03 87 06 54 50 03 87 06 55 30	E	☼	
23 PUTTELANGE-AUX-LACS	Etang de Diefembach	03 87 09 43 62 03 87 09 60 01	E	☼	
24 REMERING-LES-PUTTELANGE	Etang de Marais	03 87 09 42 60	E	☼	
25 SAINT-QUIRIN	Etang de Saint-Quirin	03 87 08 60 34	E	☼	
26 SARREBOURG	Centre de loisirs - Etang L'Évêque	03 87 23 06 59 03 87 03 05 06	E	☼	
27 STURZELBRONN	Etang du terrain de camping	03 87 06 20 15	E	☼	
28 WALSCHEID	Etang de Walscheid	03 87 25 56 10 03 87 25 51 02	E	☼	
29 WOIPPY	Etang de Berlange	03 87 34 63 00	E	☼	
VOSGES	30 CAVAVENIR-VOSGES	Base de loisirs du Domaine des Lacs	03 29 39 15 45	NC	☼
	31 CHAUMOUSEY	Les Américains	03 29 37 54 60	NC	☼
	32 GERARDMER	Base de l'Union Nautique	03 29 60 60 60	E	☼
	33 GERARDMER	Bout du Lac Le Lido	03 29 60 60 60	E	☼
	34 GERARDMER	La Tocade Ramberchamp	03 29 60 60 60	E	☼
	35 GERARDMER	Quai du Locle	03 29 60 60 60	E	☼
	36 GERARDMER	Ramberchamp-Kattendycke	03 29 60 60 60	E	☼
	37 GRANGES-SUR-VOLOGNE	Camping Gademont-Plage	03 29 51 44 60	E	☼
	38 HERPELMONT*	Camping des Messires	03 29 58 56 29	E	☼
	39 REMIREMONT	Le Lit d'Eau	03 29 23 28 65	E	☼
	40 SANCHEY	Route du Rivage	03 29 37 54 60	S	☼
	41 SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE	Base de loisirs Les Amias	03 29 24 56 56	E	☼
	42 XONRUPT-LONGEMER	Baignade «La Clairière»	03 29 63 07 24	E	☼
	43 XONRUPT-LONGEMER	Baignade «Le Domaine»	03 29 63 07 24	E	☼

SITES DE Baignade

QUALITÉ DES EAUX DE Baignade

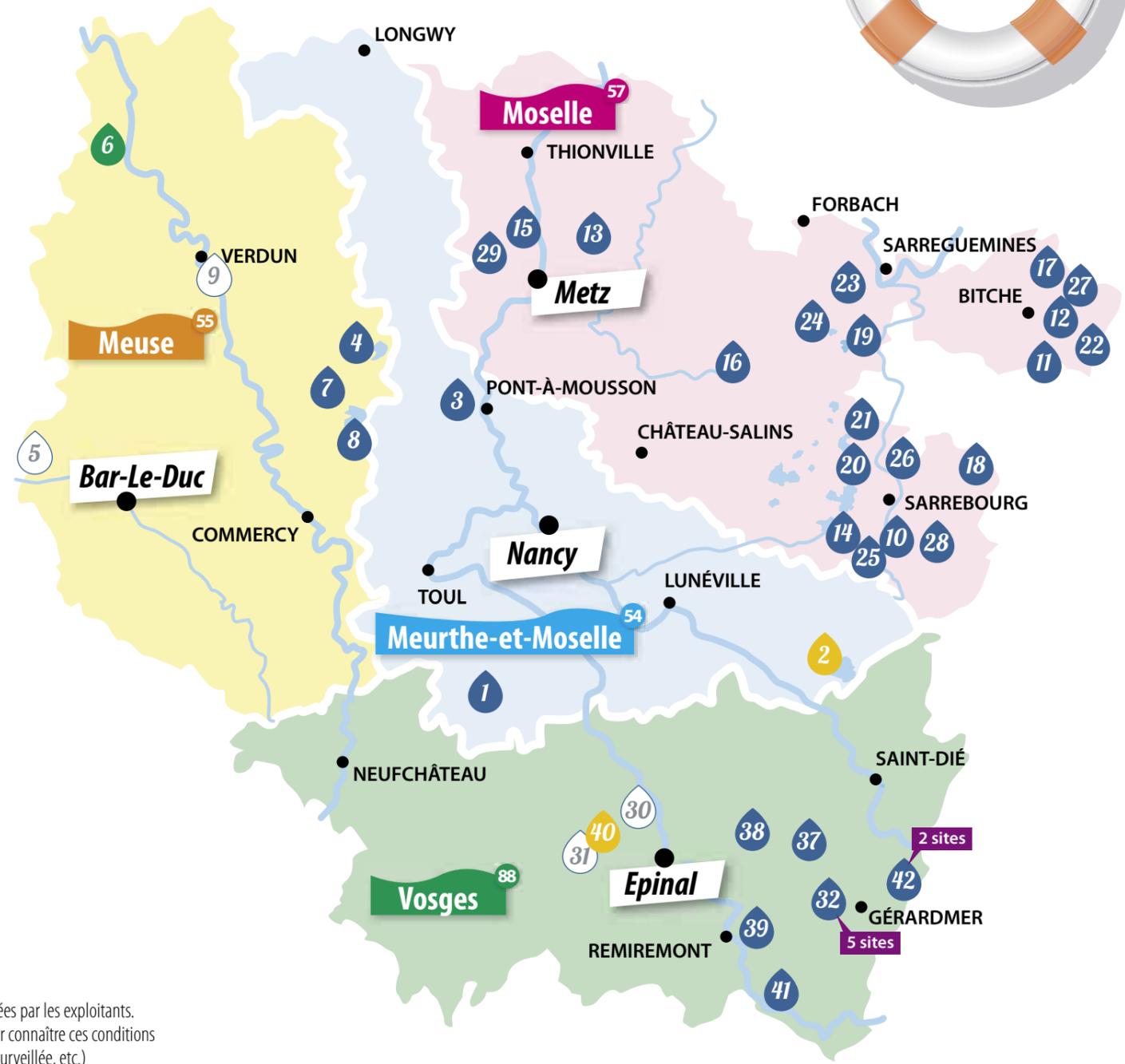
E ★★ ★
EXCELLENTE QUALITÉ

B ★ ★
BONNE QUALITÉ

S ★
QUALITÉ SUFFISANTE

I -
QUALITÉ INSUFFISANTE

NON CLASSÉ
Nouvelle baignade ou nombre de prélèvements insuffisants



Les conditions d'accès aux sites de baignade sont fixées par les exploitants. Avant de vous déplacer, il est conseillé d'appeler pour connaître ces conditions (accès libre ou réservé, gratuit ou payant, baignade surveillée, etc.)